

Conseil Communal
Aigle



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le Bureau du Conseil Communal vous convoque en séance le

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2020 - 20 H 00

SALLE DE L'AIGLON

La Présidente :

Catherine KRUMEL



La secrétaire :

Véronique DELADOEY

ORDRE DU JOUR

1. **Appel, Adoption PV et Communications**
 - 1.1 **Appel**
 - 1.2 **Approbation de l'ordre du jour**
 - 1.3 **Approbation du procès-verbal de la séance du 8 Septembre 2020**
 - 1.4 **Approbation du procès-verbal de la séance du 29 Septembre 2020**
 - 1.5 **Communications du Président**
 - 1.6 **Communications de la Municipalité**
2. **Préavis de la Municipalité :**
 - 2.1 **Préavis municipal N° 2020-12 du lundi 10 août relatif à la demande de crédit de construction pour le changement des garages préfabriqués enterrés et pour la mise en place d'un nouveau groupe de garages préfabriqués situés à l'avenue des Alpes N° 4 pour le montant de CHF 650'000.-**

Rapporteur : M. Didier BADAN
 - 2.2 **Préavis municipal N° 2020-13 relatif à la demande de crédit pour le projet final de la place du Marché en deux étapes**

Rapporteur : M. Murat ERDENIZ

Rapporteur : M. Didier BADAN (rapport de minorité)

- 2.3 Préavis municipal n° 2020-15 relatif à la réfection des infrastructures souterraines et du revêtement "Ruelle Sous le Bourg / partie pavée"

Rapporteur : M. Philippe BELLWALD

- 2.4 Préavis municipal N° 2020-17 du lundi 7 septembre 2020 relatif à la réorganisation et requalification de la Place de la Gare

Rapporteur : M. Louis GOY

- 3. Réponses aux interpellations, postulats, motions
- 4. Motions déposées
- 5. Postulats déposés
 - 5.1 Postulat Élaboration d'un plan « urgence climatique » pour appliquer l'agenda cantonal 2030
 - 5.2 Postulat : fluidité et sécurité du trafic au carrefour de la route d'Evian avec la route de transit ainsi que irrigation et desserte des quartiers adjacents à la route de transit
- 6. Interpellations déposées
 - 6.1 Interpellation "Incivilités croissantes à Aigle"
 - 6.2 Interpellation "Coût des complexes scolaires et sportifs"
- 7. Propositions individuelles

Vu les dernières directives relatives au COVID-19, le port du masque sera obligatoire pour entrer à l'intérieur de la salle et durant toute la séance. Toutes les interventions se feront depuis le pupitre qui sera désinfecté après chaque passage.

Pensez à la planète et munissez-vous si possible d'un masque en tissu réutilisable. Merci

Aigle, le 30 octobre 2020